

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Rainguard™ VandlGuard TEN™ enduit permanent anti-graffiti
Codes du produit: VG-7007-CA 1 gallon
VG-7006-CA 5 gallons

SECTION I – INFORMATION DU FABRICANT

FABRICANT : Weatherman Products, Inc
1079 Culpepper Drive
Conyers, GA 30094
United States of America

TÉLÉPHONE : (770) 860-9567
(866) 989-5159

COURRIEL: info@rainguard.com
SITE WEB: www.rainguard.com

DATE D'IMPRESSION : Le 1^{er} mai 2009

SECTION II – IDENTIFICATION DE DANGERS

RISQUES D'INHALATION ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION :

Inhalation peut causer des étourdissements, maux de tête et même perte de conscience.

RISQUES DE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION :

Contact prolongée avec la peau causera le séchage ou dégraissage des tissus peut résulter en une irritation et la dermatite. Contact avec les yeux peut causer une irritation et vision brouillée.

RISQUES D'ABSORPTION DANS LA PEAU ET LES SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION :

Séchage ou dégraissage de la peau.

RISQUES D'INGESTION ET LES SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION :

Ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, vomissements et la diarrhée.

DANGERS SANTÉ (AIGUËS ET CHRONIQUES) :

L'utilisation appropriée de ce produit ne présente pas de graves dangers connus par le fabricant.

SECTION III - INGRÉDIENTS DANGEREUX À DÉCLARER/INFORMATION D'APRÈS SARA III

<u>INGRÉDIENTS DANGEREUX</u>	<u>NUMÉRO CAS</u>	<u>OSHA LEP</u>	<u>LIMITE ACGIH VLE</u>	<u>AUTRES LIMITES</u>
Eau	7732-18-5			
Solides latex polymère	25133-98-6			
Glycérides poissons hydrogène	68424-59-9			
Cire paraffine	8002-74-2			
Plastifiant ester	Propriétaire			

CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUNE SUBSTANCE CONNUE DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE COMME ÉTANT UN PRODUIT CANCÉROGÈNE OU NOCIF POUR LA REPRODUCTION.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Rainguard™ VandlGuard TEN™ enduit permanent anti-graffiti

Codes du produit: VG-7007-CA 1 gallon
VG-7006-CA 5 gallons

Il n'y a aucune substance chimique assujettie aux exigences de déclaration selon le paragraphe 313 (SARA art. III) et le règlement 40 CFR 372.

SECTION IV – MESURES DE PREMIERS SOINS

Obtenez une attention médicale immédiate pour toute surexposition significative.

INHALATION : Transporter la victime à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, commencer la réanimation cardiorespiratoire. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

INGESTION : Ne jamais donner à boire à une personne inconsciente. Si la victime est consciente, traiter un état de choc. Obtenir immédiatement une aide médicale ou se rendre au centre antipoison le plus proche. Si la victime est consciente, faire vomir. Si la victime est inconsciente mais vomit, la tourner sur le côté pour éviter l'étouffement.

CONTACT

AVEC LA PEAU : Laver la région atteinte au savon et à l'eau. Enlever les vêtements et chaussures souillés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

AVEC LES YEUX : Rincer abondamment les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes au moins. Tenir les paupières ouvertes avec les doigts pour assurer un rinçage de toute la surface de l'œil et des paupières. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

CARCÉNOGÉNÉICITÉ

NTP: Non

Monographies IARC : Non

Réglémenté par l'OSHA : Non

SECTION V- DONNÉES SUR LES RISQUES DE FEU ET D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR (DEGRÉS F):	>212 degré F
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (VOL.) :	Moins de 1,0 %
MOYENS D'EXTINCTION :	CO2, poudre chimique ou eau sous forme de brouillard.
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LE FEU	Avec l'emploi de l'eau, utiliser de préférence une lance-brouillard. Refroidir les contenants clos avec de l'eau.
DANGERS INHABITUELS OU RISQUES D'EXPLOSION :	Aucun.

SECTION VI – MESURES À PRENDRE EN CAS D'ÉPANCHEMENT OU DE DÉVERSEMENT :

Éliminer toute source d'inflammation. Contrôler la source de l'épanchement ou du déversement. Ventiler les espaces clos et restreints. Éviter d'inhaler

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Rainuard™ VandlGuard TEN™ enduit permanent anti-graffiti

Codes du produit: VG-7007-CA 1 gallon
VG-7006-CA 5 gallons

les vapeurs ou bruines. Endiguer et recueillir la matière répandue à l'aide d'une matière absorbante comme de la terre à foulon (Fuller's Earth). Ramasser la matière répandue libre et la matière absorbante souillée de la surface souillée à l'aide d'une pelle ou d'un balai et placer dans un contenant chimique perdu approprié pour une élimination adéquate. Les personnes qui nettoient doivent porter un équipement et vêtements de protection personnelle. Prévenir l'accès dans les collecteurs des eaux pluviales, égouts et cours d'eau. Observer toutes les lois et réglementations municipales, provinciales et fédérales quant aux épandements, aux déversements, aux nettoyages, à l'enlèvement et à l'élimination.

SECTION VII- EXIGENCES D'ENTREPOSAGE :

Garder les contenants bien fermés lorsque inutilisés. Ne pas entreposer ni manipuler à proximité d'une source de chaleur, d'étincelles, d'une flamme nue ou de matières comburantes (oxydantes). Utiliser et entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Prévenir la condensation de l'humidité dans le contenant. Éviter d'en inhaler les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau. Garder hors de portée des enfants.

SECTION VIII- EXIGENCES DE MANIPULATION :

Pour les Mains : Gants en néoprène ou en plastique insoluble.

Pour les yeux : Lunettes de protection contre les projections liquides homologuée

Vêtements de protection : Porter des vêtements à manches longues lorsqu'il y a un risque d'exposition.

Hygiène industrielle : Se laver les mains et le visage avant de manger ou de fumer pour éliminer tout risque de contamination résiduelle.

SECTION IX – PHYSIQUE ET CHIMIQUE PROPRIÉTÉS

POINT D'ÉBULLITION : >212°F (100 °C)	MASSE SPÉCIFIQUE (H2O = 1): 1,034
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR =1): plus lourd que l'air	TAUX D'ÉVAPORATION (ÉTHER = 1): Plus lent que l'éther
C.O.V. DE LA MATIÈRE : moins de 20 g/L	SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Soluble
ASPECT ET ODEUR : Liquide coloré, légère odeur	TENSION DE VAPEUR (mm Hg): 15

SECTION X-RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

EVITER:	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques
STABILITÉ:	Stable
POLYMERIZATION DANGEREUSE:	aucun

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Rainuard™ VandlGuard TEN™ enduit permanent anti-graffiti

Codes du produit: VG-7007-CA 1 gallon
VG-7006-CA 5 gallons

PRODUITS DE DECOMPOSITION THERMIQUE : Gaz carbonique et monoxyde de carbone

SECTION XI – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Pas d'information disponible

SECTION XII – INFORMATION ECOLOGIQUE

Pas d'information disponible

SECTION XIII – ÉLIMINATION DES DÉCHETS:

Prévenir la souillure ou l'entrée de la matière répandue dans les collecteurs des eaux pluviales, lacs, cours d'eau, étangs, eaux d'approvisionnement souterraines ou nappes d'eau. Incinérer ou enfouir les déchets et contenants perdus dans une installation approuvée. Éliminer les déchets et contenants perdus conformément aux réglementations fédérales, provinciales et municipales portant sur la sécurité et l'environnement.

SECTION XIV- INFORMATION SUR LE TRANSPORTATION

Réglementé par :

États-Unis DOT : Non réglementé

Canada (TMD) : Non réglementé

Appellation réglementaire DOT : S/O

Numéro NU/NA : S/O

Classification des dangers : S/O

Groupe d'emballage : S/O

SECTION XV – RÉGLEMENTATION INFORMATIONS

INVENTAIRES NORD AMERICAIN : tous les composants sont inscrits ou exempts de l'inventaire TSCA. Ce produit ou de ses composants sont répertoriés sur, ou exonérés de la liste canadienne intérieure des substances.

RÈGLEMENTS CANADIENS :

Classification SIMDUT : D2A Ce produit n'est pas un "produit contrôlé" en vertu du système d'information sur les matériaux dangereux (WHMIS).

AUTRE RÉGLEMENTS : COV réglementaire (moins l'eau et solvants exemptés) < 20 g/L

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Rainuard™ VandlGuard TEN™ enduit permanent anti-graffiti

Codes du produit: VG-7007-CA 1 gallon
VG-7006-CA 5 gallons

SECTION XVI-AUTRES INFORMATIONS

Classification des dangers :	Santé :	1	Faible
	Inflammabilité :	0	Moindre
	Réactivité :	0	Moindre
	Protection personnelle :	A	Lunette de protection

LÉGENDE :

ACGIH - American Conference of Governmental Hygienists
OSHA - Occupational Safety and Health Administration
DOT - ministère des transports.
PEL - limite d'exposition autorisés
DSL - Domestic substances List
RCRA - Loi sur récupération et de conservation des ressources
EPA - Environmental Protection Agency
STEL - limite d'exposition à court terme
HMIS - système d'information des matières dangereuses
TLV - valeur seuil limite
CIRC - Centre International de recherche sur le cancer
TSCA - Toxic Substances Control Act
MSHA - administration de la santé de sécurité mine
TWA - Time pondérée moyenne
DERNIÈRE - non-Domestic substances List
V volume
NIOSH - National Institute for Occupational Safety et Santé
COV - composés organiques volatils
NTP - National Toxicology Program
WHMIS - Au travail système d'information sur les matériaux dangereux

L'information contenue dans ce document porte sur le produit indiqué en particulier et n'est pas nécessairement valable si ce produit est utilisé avec une autre matière ou dans un autre procédé. Cette information est donnée en toute bonne foi et les données étaient réputées exactes et fiables à la date de compilation. Toutefois, nous ne donnons aucune garantie quant à l'exhaustivité et à l'exactitude de ces données. C'est à l'utilisateur qu'il incombe de s'assurer que cette information est complète et appropriée à l'utilisation particulière qu'il veut faire du produit. Nous déclinons toute responsabilité quant aux pertes ou dommages subis par l'emploi de ce produit ou de cette information

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Rainuard™ VandlGuard TEN™ enduit permanent anti-graffiti

Codes du produit: VG-7007-CA 1 gallon
VG-7006-CA 5 gallons

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit: Rainuard™ VandlGuard TEN™ enduit permanent anti-graffiti

Codes du produit: VG-7007-CA 1 gallon
VG-7006-CA 5 gallons
